

Compte rendu de la séance du 08 avril 2021

Présents: F.BLAISE, P.JAUSSAINT, G.PREVIDOLI, S.BAUDRY, L.PIC, C.CAFFIAUX, L.ALLEFRESDE, R.SOULERIN, JC.BONNAUD

Secrétaire(s) de la séance: Gaëlle PREVIDOLI

Délibérations du conseil:

vote taxes locales 2021

	Taux de référence de 2020	Taux Votés 2021
Taxe Foncière (bâti)	3,65 % Taux Départ:18,78% total:22,43%	3,83 % Taux Départ:19,72 % total :23,55 %
Taxe Foncière (non bâti)	29,65 %	31,13 %

Avec la perspective de préparer de nouveaux projets sur la commune et dans une volonté de réflexion globale, Mme la Maire propose une augmentation des taxes foncières 2021 à hauteur de 5 %. La part de la taxe sur le foncier bâti qui était perçue par le Département revient aux communes depuis la suppression de la taxe d'habitation.

Vote : unanimité pour

contrat assurance risques statutaires mandat CDG07

Le Maire explique que le contrat d'assurance groupe risques statutaires qui permet d'obtenir le remboursement des salaires des employés communaux en cas de maladie notamment arrive à terme au 31/12/2021

***La commune charge le Centre de gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve la faculté d'y adhérer.
Durée du contrat : 4 ans à effet au 01/01/2022;***

Vote: unanimité pour

remboursement frais de garde aux élus

Conformément à l'article L2123-18-2 du CGCT, issu de la loi dite «Engagement et proximité», les membres du conseil municipal bénéficient d'un remboursement par la commune des frais de garde d'enfant ou d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou

ayant besoin d'une aide personnelle à leur domicile qu'ils ont engagés en raison de leur participation aux réunions municipales (conseil municipal, commissions, assemblées délibérantes et bureaux des organismes où l'élu a été désigné pour représenter la commune).

Ce remboursement ne peut excéder, par heure, le montant horaire du SMIC.

Il convient de délibérer afin d'établir les conditions de remboursement.

Vote: unanimité pour

Après quelques communications et questions diverses la séance est levée

Compte-rendu de la séance du 13 avril 20201

Présents: F.BLAISE, P.JAUSSAINT, G.PREVIDOLI, L.PIC, L.ALLEFRESDE, R.SOULERIN, JC.BONNAUD

Secrétaire de séance: F.BLAISE

Vote du Budget Primitif 2021

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif tel que présenté et équilibré en fonctionnement et en investissement:

Section de Fonctionnement: 119 112, 00 €

Section d'investissement: 239 982, 81 €

Le budget primitif dans sa totalité est consultable en mairie

Après quelques communications et questions diverses la séance est levée